

•Février/Mars 2018 • Numero 160•
• L e s P u b l i c a t i o n s d e La Gauche  C a c t u s ! •

www.la-gauche-cactus.fr/SPIP

Services Publics pour une République Sociale !

Sommaire

- L’édito de João Silveirinho : Services Publics, Communs et République.

- Tête haute, tête baissée : L’équipe d’Emmanuel Macron avance, tête haute derrière le rouleau compresseur libéral, ce qui revient à foncer, tête baissée, dans le mur, nous explique Yann Fiévet.

- La politique «arabe» des occidentaux : Chercheur en chimie, humoriste polyglotte, Jacques-Robert Simon se fait historien dans ce numéro et souligne la duplicité des «politique arabes» occidentales.

- La révolution de 1789 est-elle achevée ? Bien des révolutions se sont mal terminées,d‘autres se sont diluées, d’autres encore n’en finissent pas de traverser le corps social. Face à l’emprise mondialiste, une ou des révolutions ne sont-elles pas souhaitables. C’est la réflexion de Jean-Paul Alletru.

- Ephads : une déflagration nationale… avec le refus de la maltraitance : Les longs conflits sociaux qui touchent nombre de structures qu’on nommait dans le «vieux monde» maisons de retraite ont montré l’indigence de la politique de la France concernant ses ainés, et ce depuis des années. Elisabeth Dès nous en dit plus sur ce scandale social et sociétal.(texte paru dans *La Sociale)*

- Qui veut casser le service public ? Et la sécurité ? C’est un officier de police, Andy Crups, qui analyse avec lucidité les dangers pour le modèle français où nous conduisent les politiques de l’actuel gouvernement et de ses prédécesseurs. (texte paru dans *Délinquance, justice et autres questions de société*)

 - En mémoire de Ruy Rodrigues Da Silva : Un hommage à celui qui fut l’un des premiers contributeurs de notre gazette, homme de bien et d’honneur, par Jean-Luc Gonneau.

- Une histoire d’amour ? Nous avons retrouvé dans nos tiroirs quelques textes de l’écrivain et nouvelliste breton Hervé Mesdon que nous n’avions pas publié avant sa disparition. En voici un, toujours élégant et sensible.

- J’abandonne… : Quand Jacques Grieux finit par céder à la dictature du portable. Ce qui ne l’empêche pas d’en décrire les abus avec lucidité

*- Bonus :* Trois photos-montages désopilants glanéssur le net dans le réjouissant «Journal people» de Benoist Magnat.

* Edito : Services Publics, Communs et République

###### Par João Silveirinho

*Il y a du Thatcher dans ce garçon. Comme le notent avec sagacité Michèle Kiintz et Gilles Alfonsi dans l’édito d’un récent numéro de Cerises, le webzine de l’Association des Communistes Unitaires, ce n’est pas par hasard qu’Emmanuel Macron cible la SNCF, comme le fit en son temps Margaret Thatcher avec le secteur minier britannique. Dans les deux cas, une entreprise publique, avec un fort taux de syndicalisation. Dans les deux cas, des bastions symboliques des conquêtes ouvrières, dont réduction à merci permettrait d’ouvrir la voie à la livraison à l’économie marchande de ce qui constituait un bien national.*

*Plus globalement, le projet politique d’Emmanuel Macron ne vise pas seulement le secteur public mais tout ce qui, directement ou indirectement, se situe hors des liens de sujétion qui caractérisent l’économie libérale : les retraités, libérés du lien de subordination salariale, les jeunes, pas encore entrés dans ce lien, les associations, qui cumulent une double tare (désignation des dirigeants par leur adhérents, quelle vision d’un vieux monde ! Ce n’est pas comme ça qu’ont été désignés les députés d’En marche !) ; et but non lucratif de leurs activités, plus ringard tu meurs). Tout ça fait beaucoup.*

*Il y eut toujours, et il y a encore, plusieurs façons d’envisager un service public. Pour les libéraux traditionnels, il conviendrait de le limiter à ce qu’ils appellent les fonctions régaliennes de l’état : essentiellement police, défense, justice et affaires étrangères. Tout le reste demeure du ressort des activités privées, dont le pilier juridique est la protection de la propriété. Pour les tenants de ce qui fut dénommé «socialisme réel» façon soviétique, tout est public. Pourquoi pas, mais ça n’a pas marché. Pour d’autres, qui nous plaisent bien, le service public doit se définir à partir de la notion de biens communs, eux-mêmes se référant à la possibilité pour tout.e citoyen.ne d’avoir accès aux moyens d’une vie décente, d’exercer leurs droits à un certains nombre de principes et de pouvoir se conformer à des obligations légales ou sociales. Par exemple, liberté d’expression, garantie par la loi et donc par la justice, droit à la sécurité, garantie par la police, liberté de circuler, permise par des services publics de transport, droit au logement, permise par un secteur public ou para public, droit à l’éducation, droit aux services de santé, droit d’accès à un service bancaire, qui devrait être assuré par un service public (il en va de même pour les assurances, puisque certaines sont obligatoires). La liste peut évidemment se compléter. Elle constitue une ébauche de ce que pourraient être les communs.*

*Qui dit service public ne veut ni dire gratuité ni fonction publique automatique : le droit a d’ailleurs prévu des possibilités de délégations de service public à des organismes de droit privé. Pourquoi pas. Encore faut-il que ces organismes n’aient pas de but lucratif, ce qui ferait sortir l’objet de leur délégation des «communs». Ce n’est évidemment pas le cas pour nombre de ces délégations, le secteur de la gestion des eaux, par exemple, ayant souvent davantage servi aux bénéfices des actionnaires des géants du secteur plutôt qu’a ceux de la population (pourtant, quoi de plus furieusement bien commun que l’eau ?). Il convient aussi de distinguer la délégation de service public, parfois adéquate, du «partenariat public privé», le fameux PPP, qui se traduirait mieux par Prédation (par le) Privé (du) Public.*

*Le coup de force du gouvernement contre la SNCF se caractérise aussi par la remise en cause du statut des personnels, destiné à terme à disparaître puisque les nouvelles embauches se fonderaient sur un statut contractuel relevant du régime général en termes de temps de travail, d’avancement ou de retraite. On peut y voir, le gouvernement s’en cachant à peine, le commencement d’une remise en cause du statut des agents de l’ensemble de la fonction publique (où pullulent, déjà, nombre de contractuels) ; Ce statut n’est pas exempt de critiques : les inégalités, par exemple, n’y sont pas absentes, une sorte de «noblesse d’état» s’étant établie fondée sur les «grands corps». On peut aussi, à la marge, ergoter sur certains «avantages» des personnels statutaires (mais les ergoteurs oublient le plus souvent les servitudes de ces personnels, par exemple en termes de mobilité). Le point important, c’est que le statut tel qu’il existe protège, même imparfaitement les personnels des changements politiques. Il est la garantie, même imparfaite, de l’impartialité des fonctionnaires. C’est un obstacle, même imparfait, à une mise en place d’un régime autoritaire, ce qui pourrait advenir si tel ou tel «jupitérien» prenait un peu trop le melon. Au bout du compte, c’est la république qui pourrait chanceler.*

* Tête Haute, Tête baissée

*Par Yann Fievet*

Les hommes – et les femmes - du Président, tout comme le Président soi-même, gouvernent la tête haute. Ils sont pétris de certitudes, sont convaincus que leurs prédécesseurs n’ont pas su ou pas voulu aller assez loin dans «les réformes indispensables à la France», sont persuadés que le moment de faire le grand bond en avant est enfin arrivé et que demain l’Histoire pourrait leur reprocher d’avoir failli face à ce grand dessein qui leur incombe. A aucun moment ils ne se demandent si d’autres voies que celles qu’ils entendent faire emprunter au pays seraient plus propices à suivre face aux nombreux périls du temps. Leur frénésie de réformes en profondeur est confortée par un Parlement massivement et béatement acquis à la cause présidentielle. Tout va passer à la moulinette gestionnaire ou sous le prétexte de l’Etat d’urgence : le statut des fonctionnaires, le baccalauréat, la protection des salariés, le droit d’asile et à l’hospitalité, l’hôpital public, la démocratie locale et la démocratie tout court, le droit à exercer son esprit critique, l’Ecole républicaine, etc. Et tant pis si le plus souvent l’on se trompe sciemment de problème dans ce fourre-tout vertigineux.

Tout semble donc devoir être chamboulé ? En fait, non ! Le macronisme est un vaste trompe l’œil : sous le couvert d’un discours sur la nécessité de moderniser le pays qui souffrirait dramatiquement d’innombrables archaïsmes il s’agit d’assurer la perpétuation – voire le renforcement – de l’ordre néolibéral inauguré voilà quarante ans. Ainsi, les objectifs ne changent pas, ils ne sont que plus corsés. Libérer le marché, amaigrir l’Etat, rembourser la dette : on connait cette antienne gouvernementale que nombre de gouvernements, en effet, n’ont pas oser mettre en œuvre jusqu’au bout. La manière d’atteindre ces objectifs est elle-même immuable. L’essentiel de l’effort de «modernisation» ne sera pas supporter par les plus riches car au nom de la très discutable «théorie du ruissellement»

les possédants doivent conserver intacte leur capacité d’investir dans le redressement économique du pays, redressement dont tout le monde, n’en doutons pas, pourra profiter. Comme la volonté de changement des gouvernants se heurte souvent à des résistances sociales – ce qui explique largement le manque d’audace des prédécesseurs – l’arsenal coercitif de l’Etat va être renforcé. Certains n’hésitent pas à y voir le rétablissement de l’autorité de la fonction présidentielle quand d’autres, sans doute plus avisés, y voient un danger pour les libertés individuelles et collectives. L’invention du «Service universelle obligatoire», encadré par l’armée, pour tous les jeunes dans les trois ans qui précèdent leur majorité est à ce titre édifiant. Pourquoi ne pas tout simplement créer un service civique général afin de sensibiliser lesdits jeunes à la responsabilité citoyenne et aux graves enjeux de notre époque, à commencer par la question écologique ?

L’Histoire nous enseigne que les réformes les plus dures sont précédées ou s’accompagnent à tout le moins de la neutralisation des résistances par la contrainte ou par la persuasion. Oui, le transport ferroviaire en France pose problème. Et l’on tente de persuader l’opinion publique que c’est le statut des cheminots qui empêche de le régler. Chacun sait, au fond, que ce sont les stratégies poursuivies par le pays en matière de transport depuis quarante ans qui sont responsables, au premier chef, de l’endettement de la SNCF et du délabrement du réseau secondaire (TER et transports parisiens). La suppression du statut des cheminots n’y changera rien . En revanche, elle facilitera la poursuite de l’abandon de « lignes non rentables » au profit du transport routier autrement plus polluant. Au chapitre de la persuasion, l’exemple le plus révélateur est sans conteste celui de la réforme du système éducatif, «révolution» englobant tout à la fois le «nouveau bac» et le bouleversement de l’accès des lycéens aux cycles d’études supérieures. Les «éléments de langage» que contient la communication gouvernementale et présidentielle en la matière sont redoutables. Il ne s’agit souvent que de déclarations d’intention forcément généreuses auxquelles le grand public ne peut que souscrire à défaut d’y croire vraiment. Pour les mesures les plus concrètes on devra attendre pour juger de la hauteur des moyens réels qui y seront associés, l’essentiel – non avoué – étant de toujours faire des économies. Parions que l’Ecole à deux vitesses a encore de beaux jours à vivre !

Pourtant, le plus inquiétant est ici : il n’existe chez ces gouvernants à la tête haute aucune volonté véritable de remettre en cause les logiques mortifères qui ont conduit à la crise écologique. Au contraire, elles vont être renforcées par la libéralisation accentuée des forces de l’économie et le maintien du culte de la Croissance sans fin. Bien sûr, quelques gages sont donnés qui pourraient laisser penser à un début de prise de conscience de la réalité du péril écologique. Ainsi de l’abandon du projet d’aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Il ne faut cependant pas être dupe : ce renoncement doit plus à la nécessité de conserver Nicolas Hulot au sein du gouvernement, comme caution écologique, qu’à une analyse objective de l’nanité de ce projet surdimensionné. La «guerre au réchauffement climatique» demandera autrement plus d’efforts. La lenteur ici n’est plus de mise. Actuellement, en France, on ne réalise l’isolation thermique des logements anciens que pour seize mille d’entre eux chaque année. Il faudrait multiplier ce chiffre par 40 pour espérer satisfaire les engagements signés lors de la Cop 21 en décembre 2015 à Paris. Les climatologues unanimes nous disent pourtant que nous n’avons que très peu de temps pour prendre les décisions fortes permettant d’empêcher «l’emballement climatique». Alors, force est de constater que nos gouvernants nous emmènent, insouciants et fiers, tête baissée tout droit vers le mur fatal.

* La Politique «Arabe» des Occidentaux

*Par Jacques-Robert Simon*

Depuis 2014, 68 pays sont membres d’une coalition pour exterminer « Daech ». Il y a 197 États reconnus par l’ONU. Les pays membres de l’alliance anti-terroriste sont ceux dont les citoyens ont les plus grandes espérances de vie.

Les conflits entre l’islam et les chrétiens datent des origines. L'Islam apparaît en Arabie au début du VIIe siècle sous l'impulsion du prophète Mahomet. Des guerres de conquête vont suivre pour islamiser de nouveaux territoires, prévenir l’expansion du christianisme et pour contrôler des réseaux commerciaux. Les conquêtes territoriales s’étendent par voie terrestre jusqu'en Afrique de Nord à la fin du VIIe siècle et jusqu'aux côtes espagnoles au début du VIIIe siècle.

Les croisades du Moyen Âge sont censées permettre la délivrance de la terre sainte. Neuf expéditions auront lieu entre 1096 et1291, date à laquelle la ville et la forteresse de St Jean d'Acre est reprise par les musulmans. Ensuite tomberont les derniers bastions francs : Tyr, Sidon, Beyrouth... Un empire ottoman va ensuite s’installer durant 623 ans sur une grande partie du pourtour méditerranéen. Il faut noter qu’à partir du XVIIIe siècle, il restera largement imperméable aux bouleversements induits par les révolutions industrielles en Europe.

Les accords secrets Sykes-Picot de 1916 vont permettre le partage des restes de l’Empire ottoman en états-nations sous mandat français ou britannique. La loi islamique, qui régissait les territoires du Califat est abolie dans les années 1920 et une percée des valeurs occidentales semble voir le jour. Le 14 mai 1948, dernier jour du mandat britannique sur la Palestine, l'indépendance de l'État d'Israël est proclamée. Les pays arabes voisins (Transjordanie, Égypte, Syrie, Irak) soutenus par la Ligue arabe déclarent immédiatement la guerre à Israël. La terre d’Israël est considérée comme étant la terre sacrée du peuple juif depuis les temps bibliques. Les premiers royaumes israélites sont effectivement connus depuis le début du Ier millénaire av. J.-C., ils gouvernent tout ou partie de la région pendant un millénaire, quand ils ne sont pas supplantés par des envahisseurs. Entre la période des royaumes israélites et la conquête musulmane au VIIe siècle, la terre d’Israël tomba aux mains successives des Assyriens, des Babyloniens, des Perses, des Grecs, des Romains, des Sassanides et des Byzantins. La population, majoritairement juive, commencera à décliner après la guerre contre l’Empire romain entre 66 et 73 apr. J.-C.

À partir des années 1950, de nombreux leaders musulmans émergèrent qui avaient l’ambition de faire entrer le monde arabe dans la modernité du temps : l’égyptien Gamal Abdel Nasser, le marocain Ben Barka, les algériens Ben Bella et Boumédiène, le tunisien Salah Ben Youssef, l’irakien Ahmad Hasan al-Bakr, le palestinien Yasser Arafat, le libyen Mouammar Kadhafi… Si la modernité occidentale était acceptée par tous, une quelconque ingérence des pays européens et des États-Unis était violemment contestée. De nos jours, aucun des courants dont ces hommes étaient porteurs n’a survécu. Ils ont disparu lors d’innombrables guerres ou conflits : guerre israélo-arabe de 1948-1949, guerre des six jours (1967), guerre du Liban (1975-1990), insurrection islamique en Syrie (1976-1982), guerre égypto-libyenne (1977), guerre Iran-Irak (1980-1988), guerre civile du Yémen du Sud (1986), première Intifada (1987-1993), guerres d'Afghanistan (1989-1992,1992-1996, 2001-2014), guerre civile algérienne (1991-2002), seconde Intifada (2000-2005), guerre d'Irak (2003-2011), conflit israélo-libanais de 2006, guerres de Gaza (2008-2009, 2012, 2014). Le vingtième siècle dans le monde arabe est ensanglanté par d’innombrables luttes intestines. Mais les occidentaux sont-ils parfaitement étrangers à ces guerres ? Existe-t-il un fil conducteur aux politiques occidentales au sein du monde arabe et sur le pourtour méditerranéen ?

Deux traits fondamentaux peuvent être aisément trouvés : un pacte a été scellé en 1945 entre le roi Ibn Saoud, fondateur du royaume d'Arabie saoudite, et le président américain Franklin Roosevelt : il garantissait à la monarchie saoudienne une protection militaire en échange d'un libre accès au pétrole. Cet accord fut pleinement suivi jusqu’au jour où les Etats-Unis, grâce à l'exploitation à grande échelle du gaz de schiste démarrée au cours des années 2000, ne considèrent plus le proche et moyen orient comme des lieux stratégiques. Cet état de fait mettait les européens face à leur responsabilité.

En 2010, le nombre de musulmans dans le monde est estimé à 1,6 milliard. Israël compte près de 8 millions d’habitants dont 75% de juifs et environ 20 % d’arabes israéliens, majoritairement musulmans. Comment une minorité qui entend conserver toutes ses spécificités culturelles, sociales et politiques peut-elle survivre face à une submersion démographique à première vue inéluctable ?

L’Arabie saoudite compte de l’ordre de 30 millions d’habitants et on suppute que les ressortissants étrangers Indiens (Pakistanais, Égyptiens,Yéménites, Bangalais, Philippins, Jordaniens, Palestiniens, Indonésiens, Sri Lankais, Soudanais…) constituent 20-30 % de la population du pays. L’Arabie à elle seule, ne peut pas menacer Israël militairement même si d’innombrables *paroles verbales* prétendent l’inverse. Par contre, l’Arabie saoudite est le *«phare»* de l’islam sunnite et ceci représente paradoxalement une arme pour les occidentaux. La scission de deux courants de l’islam remonte à la mort de Mahomet, en 632. La question de son successeur se pose : les futurs chiites désignent Ali, gendre de Mahomet, les futurs sunnites désignent Abou Bakr, un compagnon de toujours de Mahomet. Les Perses ont tout d'abord été convertis à l'islam sunnite après l'invasion arabe du VIIe siècle mais en 1501, pour se démarquer des Ottomans sunnites, la dynastie Séfévide instaure le chiisme comme religion de l'empire. Un antagonisme était né et cet antagonisme entre les deux branches principales de l'islam va façonner tous les conflits actuels du Moyen-Orient.

L’Iran est un pays actuellement peuplé de près de 83 millions d’habitants bien formés et organisés et pourrait à terme rivaliser militairement avec Israël. D’autant plus que les réalisations scientifiques et techniques des iraniens sont endogènes et que l’intérêt des perses pour les sciences ne peut être historiquement contesté. Rappelons par exemple les travaux deJâbir ibn Hayyân (721-815) l’un des pères de la chimie, qui a été le premier à systématiser des procédés tels que la cristallisation, la distillation, la calcination, la sublimation… À partir de chlorure de sodium, il isola l'acide chlorhydrique, l'acide nitrique à partir de salpêtre. Pour revenir à l’Iran actuel, il faut noter que pour les chiites, le Coran est une œuvre humaine, alors que pour les sunnites il a un caractère divin, ce qui peut entraîner des différences significatives d’analyse de la réalité et des transcriptions possibles. L’Iran est l’exemple d’un pays qui a fait des avancées considérables en se concentrant sur l’éducation et la formation. Mais revenons à un passé récent.

Un coup d'État (soutenu en sous-main par les Etats-Unis, ndlr) renverse en 1953 le gouvernement de Mohammad Mossadegh pour mettre un terme à la politique nationaliste et réformiste du Premier ministre d'Iran et consolider le pouvoir du Chah. La politique volontariste du Chah d’Iran dans les années 1960 et 1970 améliorera considérablement le niveau de vie des Iraniens et permettra au pays une modernisation rapide. Mais elle contribuera aussi à élargir le fossé économique, social et culturel entre une partie de la population, fortement occidentalisée et une autre, sensible au conservatisme religieux prêché par Khomeini. En 1979, l’ayatollah chiite Khomeini mène une révolution pour mettre fin à la monarchie en Iran. Les Sunnites, qui en Irak et à Bahreïn étaient au pouvoir, se prononcèrent pour une invasion. Une guerre fut menée en 1980 par l’Irak de Saddam Hussein contre l’Iran. Elle dura 8 ans, faisant entre 500 000 et 1 200 000 victimes sans résultat décisif. Saddam Hussein est membre dirigeant du parti Baas qui combine nationalisme arabe et socialisme.

Il est impossible de diriger un pays même occidental sans avoir un cadre idéologique précis qui permet d’éviter les errements à court terme et les dévastations à long terme. La ligne conductrice qui pourrait être fournie par la défense d’un mode démocratique de gestion des peuples peut être éliminée des déterminants utilisés par les occidentaux. Les droits de l’homme sont agités sous le nez de ceux que l’on veut éliminer quitte à les oublier partout ailleurs si ce n’est pas utile, un simple survol de l’histoire du moyen orient est à cet égard édifiant. Une politique « socialisante » et moderniste ne permet en rien de se mettre à l’abri de l’ire des dominants occidentaux qui pourtant affichent ces valeurs avec constance.

L’accaparement du pétrole fut probablement un motif important de décision lors des choix belliqueux ou guerriers. Mais les réserves pétrolières ne représentent plus qu’un des enjeux stratégiques maintenant. Non pas que l’avidité des occidentaux pour les énergies fossiles ait faibli, mais les problèmes planétaires qui se posent de nos jours sont devenus brûlants.

Saddam Hussein mena, après l’Iran, une seconde guerre avec le Koweït face à une coalition de 34 États, soutenue par l'Organisation des Nations unies, entre 1990 et 1991. L'Irak de Saddam Hussein sort avec une industrie pétrolière exsangue et une dette pharaonique (150 % du produit intérieur brut) de la longue et coûteuse guerre qui l'opposa à l'Iran. Saddam Hussein exige de l’Arabie saoudite et du Koweit l'annulation des dettes à leur égard. Face à lui, Jaber al-Ahmad al-Sabah est un cheikh et l’émir du Koweït de 1977 à sa mort en 2006. Le Koweit est une monarchie parlementaire et la population est musulmane à 90% (10% chrétiens) au deux tiers sunnite. Le régime politique est décrit comme l’un des plus libéraux du monde arabe. Le parlement est élu au suffrage universel.

Sunnites et chiites semblent enfermés dans une guerre religieuse et pourtant ces sectes rivales ont pu coexister pacifiquement pendant des siècles lors de la domination ottomane : en d’autres termes, le conflit entre sunnites et chiites est un phénomène moderne qui est apparu après l’effondrement de l’empire ottoman en 1919, la découverte de vastes gisements de pétrole vers 1920, la création de l’état d’Israël en 1948 ; les occidentaux furent les promoteurs de tous ces évènements.

Dans les années 1960, la montée en puissance du mouvement wahhabite en Arabie saoudite, des Frères musulmans en Égypte et en Syrie et des groupes radicaux, a réveillé dans certains pays sunnites la détestation latente des chiites. L’invasion américaine de l’Irak en 2003 a précipité l’effondrement de Saddam Hussein, rempart du bloc sunnite, et placé les chiites au pouvoir en Irak, permettant la formation d’un axe chiite de Téhéran à Beyrouth en passant par Bagdad et Damas. Les violences entre chiites et sunnites en Irak ont alors commencé. Encouragée par l’Arabie saoudite et d’autres pays du golfe, la mouvance djihadiste internationale, Al-Qaida, puis Daech, s’est alors posée en défenseur des Arabes sunnites marginalisés, proclamant son ambition de créer un califat sunnite à cheval entre l’Irak et la Syrie.

La guerre civile syrienne est en cours depuis 2011. Elle débute dans le contexte des Printemps arabes par des manifestations pacifiques en faveur de la démocratie contre le régime baasiste dirigé par le président Bachar el-Assad. Parmi les multiples groupes insurgés, l'Armée syrienne libre est le premier mouvement à mener la rébellion, mais il est supplanté en 2013 par des brigades islamistes sunnites, telles que Ahrar al-Cham ou Jaysh al-Islam. Les mouvements rebelles sont soutenus par l'Arabie saoudite, la Turquie, le Qatar, les Etats-Unis... De mars 2011 à septembre 2016, le conflit a fait environ 400 000 à 500 000 morts.

Les pays arabes ont tout intérêt à la paix s’ils veulent ne plus avoir à se préoccuper de l’état d’Israêl : des relations paisibles conduiraient à une porosité des cultures et des peuples et l’infime minorité juive se diluerait sans heurts dans la masse musulmane. Israël par contre s’il veut sauvegarder l’intégrité de son état confessionnel doit entretenir une animosité réciproque entre juifs et musulmans pour maintenir la ségrégation actuelle. Énoncer le problème ainsi est inenvisageable voire dangereux pour qui que ce soit bien que les faits soient avérés.

L’objectif stratégique des Etats-Unis et de leurs alliés est de convertir le monde entier au modèle économique et politique qui a cours aux USA. En dehors des motifs impériaux déjà anciens, est venu se greffer le problème existentiel du réchauffement climatique signe le plus visible d’innombrables dérèglements: seul le «libéralisme» peut mener à bien la transition nécessaire selon eux. Il y avait au moins trois obstacles à surmonter. Le premier, la Chine, devrait être absorbé par les marchés qui auront tôt fait d’éliminer les dernières traces de communisme. Le second est la Russie qui s’est découverte un néo-tsar qui a l ‘insolence de vouloir en faire une grande puissance. Le réarmement des européens devrait en venir à bout. Enfin, reste le monde islamique caparaçonné dans une religion et des mœurs incompatibles avec la version jouisseuse de l’occident. Pour détruire le monde islamique, l’attrait des multiples accès d’une société de consommation ne suffit pas : les musulmans sont bien plus croyants que consommateurs. L’entretien de multiples groupes, assez fanatisés ou incrédules pour être capables de tout même du pire, devint un moyen efficace pour briser l’unité musulmane et coaliser les forces occidentales dont les peuples sont horrifiés par les massacres perpétrés par une poignée d’illuminés. Les occidentaux acceptèrent dans le même temps une présence militaire et policière de tous les instants dans leurs rues, acceptèrent de vivre dans un état d’urgence permanent, acceptèrent que les plus hautes autorités de l’état non seulement commettent des assassinats ciblés mais s’en flattent lors de conférences de presse.

L’occident défend ses valeurs en les détruisant. Ajoutons à cela que les armes de tous types fabriquées en Occident sont exportées majoritairement au proche et moyen orient.

La Révolution de 1789 est-elle Achevée ?

*Par Jean-Paul Alletru*

Le hasard des dépôts sur le trottoir m’a mis sous la main l’ «Histoire des révolutions», de Martin Malia, livre que je recommande. Merci à l’anonyme donateur. J’espère au demeurant que l’exigence de propreté affichée par notre maire de Montrouge («force est pourtant de constater que trop souvent la propreté et la tranquillité ne sont pas toujours respectées dans nos rues, nos parcs et nos places. Nous devrons ainsi, dans les mois qui viennent, rappeler à l’ordre ceux qui sont négligents ou mal intentionnés en nous dotant de nouveaux moyens pour obtenir des résultats concrets», édito du *Montrouge Magazine* de janvier) ne conduira pas à interdire la pratique du dépôt de livres dans la rue. J’ai noté avec plaisir qu’il y avait à la mairie une boîte où on peut déposer et emprunter –gratuitement et anonymement- des livres. On pourrait mettre aussi des boîtes dans la rue, comme cela se pratique ailleurs. Il faut saluer aussi l’action à Montrouge du «Livre voyageur» qui permet de déposer et d’emprunter des livres (au marché ou au Café Culturel et Solidaire, en face de la piscine). Et il faut aussi encourager les lecteurs à pousser régulièrement la porte de leur librairie…]

Martin Malia est «ancien professeur à Harvard et Berkeley, ainsi qu’à l’Ecole normale supérieure, à l’EHESS et à sciences-Po». Son ovrage, «livre testament d’un des plus grands historiens du XXe siècle», «propose une analyse magistrale du phénomène révolutionnaire» (pour reprendre la «quatrième de couverture»). Il est paru en 2006, et dans sa version française en 2008. Martin Malia est mort en 2004. Dans son livre, il embrasse successivement « la révolution comme hérésie religieuse (la Bohême Hussite, 1415-1436, l’Allemagne luthérienne, 1517-1555, la France Huguenote, 1559-1598, la révolte des Pays-Bas, 1566-1609), puis «les révolutions atlantiques classiques» (l’Angleterre, 1640-1688, l’Amérique, 1776-1787, la France, 1789-1799). Avant d’aborder «la quête d’une révolution socialiste» : le XIXe siècle, le marxisme et la IIe Internationale, Octobre rouge («une révolution pour en finir avec les révolutions»), et leurs suites.

En finir avec les révolutions ? Certes, «la Révolution russe, lorsqu’elle rendit l’âme en 1991, ne laissa que des décombres, de la misère et de l’amertume». Et certes, jusqu’à présent, «toute tentative visant à transcender la république politique par quelque chose ’’de plus élevé’’ qu’un Etat providence a replongé la société dans une servitude pire que celle de l’Ancien Régime». Mais, ajoute Martin Malia, «le problème qui avait inspiré le projet socialiste demeure : l’inégalité humaine. Tant que ce problème existera, les utopies politiques auront leur place parmi nous.» Utopies ? Oui, parce que l’égalité parfaite est un idéal qu’on n’atteindra jamais. Mais peut-on s’accommoder d’un monde où 82 % de la richesse créée en 2017 a terminé entre les mains du 1 % le plus riche de la population ? Où 42 personnes détiennent à elles seules autant de richesses que les 3,7 milliards de personnes les plus pauvres  *(rapport de l’ONG Oxfam)*?

Nos ancêtres de 1789 visaient déjà à l’émancipation de l’humanité tout entière, avec la déclaration des droits de l’homme. Et depuis 1789, la planète s’est considérablement «rétrécie», avec l’uniformisation des modes de vie et la multiplication des échanges. De nouvelles questions sont apparues, comme celles liées à l’environnement (dérèglement climatique, pollution, chute de la biodiversité, épuisement des ressources fossiles), qui concernent évidemment tous les êtres humains. Mais aussi la question de la souveraineté, de la citoyenneté, s’est transformée. Les Etats sont de plus en plus dépossédés de leurs prérogatives, au profit de puissances nouvelles : plus de cinquante des cent «économies» les plus puissantes de la planète sont désormais des entreprises multinationales. On est passé d’une économie structurée par les économies nationales à une économie mondiale reposant de plus en plus sur les réseaux et le pouvoir accumulé par les entreprises multinationales. «Une concentration encore plus flagrante au niveau du contrôle de ces entreprises, puisqu’on considère que 700 banques, assurances, fonds d’investissements contrôlent 80 % de la valorisation boursière de la planète», observe Maxime Combes *(lignes d’attac, janvier 2018)*. Et Maxime Combes ajoute : «l’économie mondiale est devenue un champ de bataille où la conquête des marchés prévaut, tant pour les entreprises que pour les Etats. Ces derniers sont devenus les VRP de leurs multinationales : ils se font concurrence pour que leurs entreprises obtiennent des marchés et sont prêts à presque tout pour proposer un «environnement attractif» aux multinationales et aux investisseurs étrangers. Les Etats s’enferrent dans une voie sans issue du moins disant social et environnemental, construit sur la concurrence généralisée des populations et des territoires ». Les citoyens ont de moins de poids pour agir sur les affaires communes. Oui, de nouvelles révolutions sont bien nécessaires !

*Article paru dans Citoyen du monde à Montrouge, la lettre mensuelle de J.P Alletru.*

* EPAHDS, une Déflagration Nationale… avec le refus de la maltraitance

*Par Elisabeth Dès*

Le jeudi 27 juillet 2017 à 17 heures s’est achevée à Foucherans dans le Jura l’une des plus longues grèves que la France ait connue. Faute de réponse adéquate d’un gouvernement n’ayant pas pris la mesure d’une situation de monstrueuse maltraitance et opposant une fin de non-recevoir, une mobilisation nationale massive, d’une ampleur inédite de plus de 30°/° des salariés des 7752 Ehpads *(ndlr : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)* va se déployer sur tout le territoire, au cœur des grandes métropoles comme dans les petites agglomérations. Ils répondent à l’appel de sept syndicats : CGT, CFDT, FO, Unsa, CFTC, CFE-CGC et SUD soutenus par l’association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA). Cette intersyndicale exceptionnelle demande l’abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des Ehpads en application depuis 2017, et l’application d’un ratio d’un agent pour un résident contre celui actuel de 0,57… contrastant honteusement avec celui des pays du Nord de l’Europe …et de la Suisse où il est de 1,2.

Comment s’étonner de cette unanimité alors que des témoignages de soignants si concordants convergent de tout le pays… relayés tant par les médias officiels que par les réseaux sociaux ? La cadence infernale des soins, des repas confinant au gavage, la douche au mieux hebdomadaire, parfois mensuelle, la disparition du relationnel si indispensable pour des êtres humains confrontés au naufrage de la dépendance, les restrictions sur le nombre de couches, les sommes dérisoires consacrées à l’alimentation des pensionnaires sont dévoilées à la population. De Moselle, de Bretagne, d’Ardèche, de la région PACA, du Nord, les témoignages de salariés des Ehpads, anonymes ou non, se multiplient. Si Ehpads publics, privés et associatifs se mobilisent ensemble, les profits engrangés par ces structures privées, pays de l’or gris, sont particulièrement impressionnants: ce business plus rentable que les hypermarchés garantit un rendement de 5 à 6°/°. Le coût médian d’une chambre dans ce secteur est de 2620 euros alors que le montant moyen des retraites en France s’élève à 1376 euros… Le groupe Korian et ses 24158 lits a multiplié par 2,4 entre 2012 et 2015 le montant des dividendes versés à ses actionnaires. Ce groupe, comme Orpea ou DomusVi va bénéficier de la baisse des cotisations salariales et convoque la santé connectée.

L’entrée en application depuis janvier 2017 d’une tarification kafkaïenne, reposant pour le calcul de la partie dépendance du budget sur «un point unique départemental», basé sur une moyenne des dépenses historiques du département, et un «point GIR» censé traduire le niveau de dépendance des résidents d’un établissement, n’a pu que contribuer à mettre le feu aux poudres après dix années de dégradation progressive des conditions de travail. Selon la Fédération Hospitalière de France 200 millions d’euros vont être retirés aux établissements publics qui ne réalisent pas de gains financiers. En Midi-Pyrénées, l’Ehpad Saint-Jacques de Grenade-sur-Garonne accueillant 225 personnes âgées dépendantes pourrait perdre 260 000 euros, soit 8 postes chaque année. Mais la révélation de la double maltraitance dans de si nombreux Ehpads ne conduit pas seulement à évoquer des enjeux financiers et les difficultés potentielles que rencontreront les classes moyennes, elle contraint à s‘interroger sur la prise en charge du vieillissement de la population alors qu’un français sur 4 a actuellement plus de 60 ans.

Pendant combien de temps pourra-t-on tolérer une gestion purement comptable de la dépendance déconnectée de son vécu quotidien, la souffrance humaine poussée à son paroxysme devenant une gigantesque source de profits dans une société vouée au seul culte de la rentabilité? S’il parait aussi illusoire dans le contexte de marchandisation de la santé d’espérer éveiller les consciences des actionnaires ayant investi dans un business à l’abri des ralentissements économiques que d’un président et une ministre de la santé pourtant médecin, que se passera-t-il si la coordination exemplaire des Ehpads mobilisés contre la maltraitance s’étend aux hôpitaux publics? Les résidents dépendants des Ehpads en lutte se retrouvent également sur les brancards des couloirs des services d’urgences.

Et en ce soir du 13 février 2018, la pétition lancée par le médecin qui restera le courageux urgentiste ayant révélé en 2003 le désastre sanitaire engendré par la canicule ainsi que le docteur Christophe Prudhomme et Sabrina Alibenali, «Dignité des personnes âgées, des moyens pour nos Ehpads» a déjà recueilli 543 487 signatures… Une magnifique raison d’espérer qu’un débat de société s’installe sur le sort réservé à «nos aînés». Chaque personne âgée, précieuse sentinelle de notre mémoire collective, recèle un parcours privé et professionnel, des souvenirs lumineux ou pesants, et en cas de dépendance le maintien à domicile ne pourra pas obligatoirement être envisagé dans le contexte de paupérisation, d’isolement croissant et de désertification médicale. C’est dire si un tel débat de société s’impose et ce dans les plus brefs délais.

*Article paru dans* [*http://la-sociale.viabloga.com/*](http://la-sociale.viabloga.com/)

* Qui Veut Casser le Service Public ? Et la Sécurité ?

*Par Andy Crups*

Curieusement alors que le nouveau pouvoir exécutif a eu la démonstration d’un malaise profond au sein de diverses administrations, il évoque sans beaucoup de respect pour l’ensemble des fonctionnaires un plan visant à diminuer de 120.000 fonctionnaires deux des trois fonctions publiques. Ainsi 70.000 postes doivent disparaître dans la fonction publique territoriale. On peut d’ailleurs s’interroger quant à la cohérence de cette requête de l’état puisqu’il n’est pas l’employeur de ces fonctionnaires, mais il est vrai qu’il est assez aisé de demander aux autres de faire des efforts. Pour l’état, c’est donc 50.000 postes qui vont disparaitre, sur près de 2 millions de fonctionnaires dans les diverses administrations.

Après une première baisse de 0.9 % sur 10 ans entre 2005 et 2015 soit 18.000 fonctionnaires. Sachant que le gros des effectifs se situe entre éducation nationale plus d’un million de fonctionnaires et les forces de sécurité intérieur et défense : soit 530.000, il est bien difficile d’imaginer comment se réaliseront les arbitrages. Mais au fond ce qui est le plus surprenant à chaque fois que la question des effectifs se pose c’est que l’on ne met jamais en parallèle la nature de la mission et la qualité de service requise. En effet comment imaginer qu’aujourd’hui l’état rémunère 50.000 agents qui ne servent à rien ! Même si la sacrosainte mutualisation est évoquée, il est probable qu’elle a déjà atteint sa limite. C’est indubitablement la nature de la mission et le niveau de qualité de service public qui doit déterminer les moyens dont les effectifs. Si j’observe la fonction publique qui m’est le plus familière « la sécurité », je ne vois pas comment on peut réaliser un calcul de déflation sans analyser en profondeur la nature de la mission.

C’était d’ailleurs il y a quelques années la magnifique injonction paradoxale d’un Président de la République qui a demandé à ce que le travail policier soit évalué sur une productivité d’affaires pénales alors que dans le même temps un fonctionnaire de police sur deux partants à la retraite n’était pas remplacé. Quelle est donc la mission de sécurité intérieure ? Sachant que ces dernières années le marché de la sécurité privée est en pleine croissance. Plus de 8 milliards d’€ en 2016 et une progression annuelle de près de 4 %. La force de sécurité Intérieure détient le monopole de la violence légitime, c’est ce qui détermine la mission comme régalienne. Le travail de police, c’est la gestion des interdits de la société et le traitement des infractions dont la nature est essentiellement soit l’avidité : les gains illégaux, les pulsions : violences, sexuelles et la prohibition. Il faut préciser que la société elle-même génère une certaine dérégulation en fonction de l’adéquation entre les règles en vigueur et la population concernée. En effet il ne suffit pas de prononcer un interdit pour réguler une difficulté sociétale même si c’est ce que l’on a voulu faire croire à l’opinion pubique lorsqu’il était question de légiférer de façon émotionnelle sur des faits divers. Par exemple en matière de prohibition du cannabis si la consommation prévoit une peine d’incarcération alors qu’il est recensé plus d’un million de consommateurs réguliers et que nous disposons de moins de 70.000 places de prison, comment peut-on considérer cette fameuse adéquation ? Il en est de même pour les infractions liées à l’avidité, le vol simple est poursuivi alors que pour une infraction fiscale le plus souvent une transaction aura lieu et le tout sans tenir compte des valeurs détournées, là encore on peut se poser la question de «l’adéquation».

En somme la mission de la Force de sécurité est bien plus complexe qu’une gestion binaire : légal ou illégal et son efficience n’aura qu’un impact limité sur l’ensemble de la situation de sécurité de la société car bien d’autres paramètres sont à prendre en compte. Par exemple si les vols d’autoradios sont quantité négligeable alors que c’était statistiquement énorme dans les années 80, ce n’est pas que les policiers aient trouvé la solution, c’est plus simplement parce que l’objet s’est démocratisé et fait désormais partie prenante de l’automobile.

Mais venons-en au constat concernant précisément la situation de sécurité dans le pays. En général, pour des raisons d’intérêts particuliers ou corporatistes, on la présente par des thématiques angoissantes comme le terrorisme et la guerre contre la drogue ou en chiffres statistiques abscons. Pourtant le constat global est assez simple à réaliser si l’on prend les dernières statistiques de l’observatoire national de la délinquance et des réponses pénales. Il y aurait selon les enquêtes de victimation environ 10.000.000 de citoyens se déclarent victimes sur l’année 2016. Sur ces dix millions de faits les services judiciaires ont connaissance de la moitié environ soit 5 millions. En effet les victimes par exemple de vols simples et sur un faible préjudice sont peu tentés de déclarer, par ailleurs d’autres victimes sont nombreuses à ne pas déclarer comme par exemple pour les infractions sexuelles.

Depuis plus de 15 ans maintenant les forces de sécurité intérieures sont mobilisées sur la production d’affaires judiciaires. Ainsi c’est ce fameux «chiffre» qui est présenté comme le mètre étalon de l’activité policière. Sauf que la réalité de ce chiffre ne devrait pas être annoncé par les services de police il devrait s’observer par le nombre des affaires réellement traitées par les services de justice. C’est donc pour la même année 2016, 500.000 jugements rendus et là, même si l’on peut évoquer un biais lié au retard du traitement judiciaire, on peut néanmoins assez aisément se rendre compte d’un différentiel marquant clairement la limite de l’activité judiciaire.

Par ailleurs, personne n’a encore expliqué que l’activité judiciaire est chronophage d’autant que sur ces 20 dernières années d’innombrables textes sont venus se rajouter à une procédure pénale pourtant déjà complexe. Enfin à chaque baisse du volume horaire de la fonction publique personne n’a songé à ajuster les effectifs en conséquence par exemple pour les 35 h en 2000 dans la police c’est environ 15.000 agents qui ont disparu sur une année, soit trois fois rien… En somme si on veut calculer l’effectif des forces de sécurité il serait auparavant impératif de définir la mission : prohibition selon les estimations entre 10 et 15000 agents emploi temps plein. Le «chiffre» imposé au policier est à l’origine d’un volume horaire énorme et répétitif si l’on considère les taux de récidives et de réitération qui oscillent entre 40 et 48 % selon les infractions.

Ainsi une mauvaise stratégie, une mission peu cohérente sont les principales causes d’une sur-utilisation de la force publique mais pourquoi ne pas évoquer d’abord ces sujets avant de calculer un effectif de référence ? Évidemment pour la hiérarchie sommitale il est plus facile de demander des moyens supplémentaires que d’avouer ses échecs stratégiques d’autant que, comme pour les militaires, un général en temps de paix cela ne sert pas à grand-chose ! Enfin pour rajouter une cerise sur le gâteau des sous-doués de la finance publique qui vont se charger de décréter les coupes sombres, il faut évoquer l’idée des heures supplémentaires au coût inférieur à celui d’une heure travaillée dans la police. Les personnels ont toujours été d’accord malgré cela pour effectuer ces heures mais on leur a rétorqué à chaque négociation que cela coûtait trop cher au budget ce qui est risible car aujourd’hui ce sont des millions de jours à récupérer à l’instar de la fonction publique hospitalière ce qui représente en conséquence un coût nettement plus élevé.

Bien sûr peut être que certains pensent encore à l’accroissement de la sécurité privée pour tenter d’améliorer la situation de sécurité, cela s’est fait au début du XXème siècle sur la capitale ou des compagnies privées gardaient des blocs d’immeuble haussmannien et la voie publique de ces zones avec l’aval d’un préfet de police. Heureusement l’expérience n’a pas perduré tant elle remettait en cause les fondements républicains. Dans l’ère contemporaine on a pu observer la « féodalisation » d’un système de sécurité en Afrique du Sud ou nombres de quartiers se barricadent en fonction de leurs moyens pour faire face à l’une des criminalités les plus violentes au monde. Il me semble donc que lorsque l’on évoque la question des effectifs dans la fonction publique on devrait le faire avec moins de légèreté et de suffisance par rapport à une fonction publique présentée comme nombreuse et cossarde par nature. Je pense par ailleurs que pour toutes les fonctions publiques il faudrait revisiter le triptyque militaire bien connu : une mission – un objectif – des moyens. C’est seulement à cette condition qu’il serait possible d’ajuster au mieux les effectifs qui ne doivent pas représenter qu’un coût mais aussi un investissement car le niveau de fonction publique est évalué par les potentiels investisseurs qui généralement souhaitent des garanties de sécurité pour ce qui concerne leur fortune.

*Andy Crups est officier de police. Ce texte est paru dans Délinquance, justice et autres problèmes de société le précieux blog de Laurent Mucchielli (*[*http://www.laurent-mucchielli.org*](http://www.laurent-mucchielli.org)*)*

* En Mémoire de Ruy Rodrigues Da Silva

*Par Jean-Luc Gonneau*

Il compta parmi nos premiers auteurs, nous fournissant des articles éclairants sur son pays, le Brésil, au moment où l’élection de Lula à la présidence de la république ouvrait de nouvelles perspectives pour une justice sociale tant attendue dans ce pays. Nous le connaissions déjà, celui qui fut l’un des plus jeunes ministres (de l’éducation, déjà) d’un état brésilien, le Goias, puis partira parmi les premiers en exil en France lors de la dictature militaire. Long exil, près de 20ans, pendant lequel, souvent avec la Cimade, il conduisit ici, en Afrique, en Asie. Quand il repartit pour son pays natal afin d’y créer la première université de l’état du Tocantins, il avait acquis la nationalité française et fit moult voyages dans notre pays, où à chaque fois, nous le retrouvions, petit homme élégant, souriant mais énergique, la tête emplie de projets de coopération et gardant toujours à l’esprit des principes auxquels il ne dérogea jamais : la haine de la corruption, l’importance de l’éducation (professeur, pédagogue hors pairs) et celle de la justice sociale, ne séparant pas l’une de l’autre, que ce soit dans ses projets internationaux ou dans ceux du Tocantins, où nous l’accompagnâmes quelques fois.

Lors de son dernier voyage à Paris, à l’orée de ce siècle, il luttait contre les premiers symptômes d’un mal incurable (maladie d’Alzheimer). Les nouvelles s’espacèrent, le téléphone même finit par ne plus servir. Et nous apprîmes, avec bien du retard, son décès voici presque deux ans.

Je me souviens de son commentaire ironique lorsqu’il prit connaissance du numéro où parut son premier article : « Dites-moi, c’est une synthèse entre Le Monde et Charlie Hebdo que vous essayez, là ? ». On n’y avait pas pensé, on ne l’a pas vraiment fait, mais Ruy Rodrigues Da Silva a été de ceux qui nous ont ouvert la voie. Obrigado, Ruy !

* Une Histoire d’Amour ? (nouvelle)

*Par Hervé Mesdon*

J'avais 15 ans. Elle portait une de ces légères robes d’été en vichy bleu clair et blanc qui se sont fossilisées dans ma mémoire et qui à l’époque faisaient du corps des filles des bonbons acidulés si délicieusement emballés qu’on n’imaginait même pas d’y goûter. Elle faisait comme si je n’existais pas. Comme si d’un autre monde. Comme si, en la brise marine qui ensemble nous berçait j’étais, moi, en une nuit principale qui me disqualifiait. Avec ses amies, elle riait, elle riait. Et je me voûtais sous le poids terrible de ce rire dont à mon sens elle se servait pour me nier. Nier ma présence. Nier les yeux fervents que je posais sur elle.

Et quand elle se troussait, faisait voler le fin tissu par-dessus ses cheveux pour paraître d’un coup en son bikini noir et luisant, la simplicité impudique de ses gestes, alors qu’à dix pas d’elle sur la plage je la regardais faire, me faisait bondir le cœur et me montrait encore plus à quel point je pouvais être transparent pour elle. Ce fut un été de merveilleuse errance dans les méandres des amours malheureuses. Des après-midis entiers allongé sur le sable, à guetter le moment où sortant du bain elle aurait cette si adorable façon de s’ébrouer, puis de saisir à pleines mains son abondante chevelure et de la tordre. Des soirs de sombre ennui à jouir de la tristesse de n’être pas aimé. D’interminables promenades solitaires peuplées de son image que je pliais à mes désirs les plus fous, dénudant ses seins naissants, remontant en caresses lentes tout au long de ses jambes, laissant sa nuque s’alanguir sur mon épaule. Des ruses dont je pimentais mes journées pour surprendre d’elle quelque instant plus intime.

Je tirais de ce manège de si considérables bénéfices que pas une fois il ne me vint à l’esprit de m’adresser à elle, ni de lui faire connaître par l’une des mille subtilités que l’on peut utiliser pour cela l’attirance que j’avais pour elle. Le risque de voir le charme rompu eut été trop grand. Il me suffisait au fond qu’elle occupe dans la vacuité molle de cet été désoeuvré une place suffisamment crédible pour alimenter mes états d’âme.

Elle quitta la station balnéaire où nous nous trouvions quelques jours avant moi. Je n’en éprouvais aucun regret. Au contraire j’eus le sentiment d’une libération et le soir même, ayant constaté son absence, une foule de bonnes raisons pour me débarrasser d’elle et de son image m’apparurent.Les quelques jours de vacances qu’il me restait furent également agréables : l’esprit avait retrouvé ses marques, tout était à nouveau à sa place.

* J’Abandonne…

*Par Jacques Grieu*

*Non, les brav'gens n'aiment pas que,*

*L'on suive une autre route qu'eux...*

À 88 ans, j'ai un MAC que j'aime bien, deux lignes téléphoniques, mais n'ai pas de portable. De *mobile, quoi, de smartphone* : cette étrange plaquette que tout le monde a en main.*Comment ? Comment ?  C'est une plaisanterie ! Vous n'en auriez donc pas, c'est bien vrai ?*

Ma banque, mes fournisseurs, mes clients, mes amis, (ces derniers, plus jeunes que moi, les autres sont au cimetière), me regardent de travers. Comme s'il me manquait le nez, le nombril, le foie ou l'estomac . C'est qu'on ne plaisante pas avec ce sujet-là ! Je me sens bien piteux et en somme, presque infirme. Je baisse le nez quand je vois chacun se servir de l'objet-miracle avec un air affairé. Faute de SMS, dois-je lancer des SOS ?  Et à qui ?

Coupable ou pas coupable, j'étais pourtant décidé à faire de la résistance de vieux rétrograde obstiné. Et à continuer de me priver de cette panacée universelle. Hélas, il faut me rendre à l'évidence, c'est devenu impossible ! Peut-être même interdit (?)

Quand j'ai voulu acheter en ligne n'importe quel objet, d'une chaussette à un frigo, on m'a dit qu'il fallait "valider" un certain SMS que m'enverrai ma banque. Sinon, pas de solution de rechange : plus d'achats en ligne. Fini, terminé, des chèques ou des billets. D'ici à ce que les impôts, eux aussi... Quand j'ai voulu déclarer un sinistre, ma compagnie d'assurance a voulu absolument m'accuser réception par SMS. Dito pour l'expertise. Quand je remplis un formulaire pour donner mes "*coordonnées*", je me fais rappeler à l'ordre si je ne remplis pas la case "portable" . C'est un oubli suspect, une méchante négligence.

Les alertes municipales elles-mêmes (tempêtes, inondations, séismes), doivent nous arriver maintenant par les fameux textos. Si vous n'en avez pas, de *machin* pour les recevoir, surveillez vous-même le baromètre ou... débrouillez-vous ! Etc... Même l'hôpital s'y met, aux SMS ! À nos âges, ça pourrait peut-être  servir ? Je me demande si Dieu lui-même... Honteux, vaincu, je crois que, résigné, je vais mettre les pouces... Et essèmesser bien docilement. Comme tout le monde...

***Réchauffer la banquise***

**Publication**: Jean-Luc Gonneau **Rédaction en chef** : João Silveirinho **Éditorialistes**: Sylvain Ethiré, Jacques-Robert Simon, Claude Soufflet **Conception**: Jean-Christophe Frachet **Humeurs** : Mick et Paule, **Grande Reportère**: Florence Bray. **Adresse et abonnement** : Le Cactus Républicain - *J.L. Gonneau* - 31, rue de la Courneuve, Bat.B1 93300 Aubervilliers **Courriel :** jlgonneau-lagauchecactus@orange.fr **Internet :** http://www.la-gauche-cactus.fr/SPIP/

 *Les manuscrits, pédiscrits, buccoscrits, tapuscrits, électroscrits etc. reçus, publiés ou non, ne sont ni rendus ni échangés. On vous aura prévenus.*

**Elles/ils écrivent dans La Banquise :**

*David Hassan Abassi, Mina Ahadi, Madjid Ait Mohamed, Patrick Alexanian, Gilles Alfonsi, Mahin Alipour, Anne Alize, Jean-Paul Alletru, Gérard André, Jacques Ansan, Jean-Michel Arberet, Elie Arié, Jacques Atlan, Fabrice Aubert, Rémi Aufrère, Robert Ausseur, Clémentine Autain, Aveclotantousenva, Gilles Bachelier, René Balme, Jérôme Baloge, Paul Baquiast, Jean Baumgartein, André Bellon, Gérard Belorgey\*, Abdelhak Berheri, Géraldine Biaux, Danielle Bleitrach, Boaventura de Sousa Santos, Gérard Borvon, Said Bouamamas, Jean-Pierre Boudine, Barbara Bouley, Alain Bousquet, Hugues Bousquet, Patrick Braibant, Florence Bray, Jacques Broda, Alain Brossat, Jean-Philippe Brunet, Fernando Buen Abad Domínguez, Marie-George Buffet, Olivier Cabanel, Michel Cabirol, Cadoudal, Michel Caillat, Philippe Callois, Isabelle Cappe, Aloys Carton, José Caudron, Jean-Claude Charitat, Jean-François Chatelat, François de la Chevalerie, Mahor Chiche, Sophia Chikirou, Olivier Clerc, Fabrice Cohen, Daniel Cojean, François Colas, Maxime Combes, Samira Comingand, Albano Cordeiro, Fabienne Courvoisier, Jacques Cros, Andy Crups, Leïla Cukierman, Shala Daneshfar, Pedro Da Nobrega, Georges Debunne, Jacques Decaux, Jacques Declosménil, Chantal Decosse, Jean-Michel Dejenne, Jean Delons, Monique Dental, Emmanuelle Depollier, André Depouille, Elisabeth Dès, Antonio Dias, Françoise Diehlmann, Jean-Michel Dodd, Evelyne Dubin, Béatrix Dupraz, Marlène Dupraz, Emmanuel Dupuy, Pierre Efratas, Amine El Khatmi, François Esquer, Sylvain Ethiré, Marcel Etienne, Michel Evrard, Jacques Fath, José Pablo Feinmann, Eric Ferrand, Jean-Claude Fiemeyer, Yann Fiévet, Alain Foix, Jean-Christophe Frachet, René Francal, Jacques Franck, Eduardo Galeano, Gabriel Galice, Stéphane Gatti, Christian Gautier, Gévé, Séverine Gille, Vincent Glenn, Jean-Luc Gonneau, Philippe Goubault, Allain Graux, Denis Griesmar, Jacques Grieux, Serge Grzesik, Pierre Guerlain, Vincent Guillot, John Hagelin, Eric Halphen, Jack Harmand, Jacky Hénin, Pierre Henry, Georges Hervel, Jean-Marc Holleaux, Michel Hulin, Jancry, Diana Johnstone, Fabienne Jouvet, Mahamadou Ka, Eddy Khaldi, Liet Kynes, Lionel Labosse, Dominique Lacout, Marc Lacreuse, Nathalie Laillet, Denis Langlet, Diane Le Béguec, Olivier Le Cour Grandmaison, Hervé Le Crosnier, Jacques Le Dauphin, Alain Le Dosseur, François Ledru, Jean-Pierre Lefebvre, Michel Lefebvre, Jean-Claude Lefort, Jeannick Le Lagadec, Christian Lemasson, René Lenoir, Marie-Françoise Lepetit, Eve Lerner, Estelle Leroy-Debiasi, Didier Le Scornet, Jean-François Le Scour, Marie-Pierre Logelin, Jacques Lombard, Mercedes Lopez San Miguel, Frédéric Lordon, Doc Lottin, Loulou, Alexis Lucas, François Lucas, Benoist Magnat, Jean-Claude Mairal, Roland Maire, Azar Majadi, Jorge Majfud, Oliver Makepeace, Dimitri Makrygiannis, Marc Mangenot, Roger Martelli, Laurence Matignon, Jérôme Maucourant, Chloé Maurel, Hervé Mesdon\*, Georges Michel, Mick et Paule, Patrick Mignard, Tarik Mira, Yvonne Mignot-Lefebvre, Fatiha Mlati, Michel Moine, Ricardo Monserrat, Arnaud de Morgny de Maeyer, Jean-François Morin, Alain Mouetaux, Arnaud Mouillard, Eric Mouron, Joël Murat, Maryam Namazie, Michel Naudy\*, André Nouschi, Paul Oriol, Vincent Ortega, Oussama, Paloma, Henri Paris, Pierre Pascallon, Pierre Payen, Jean-René Peltier, Antonio Pereira Nunes, Jean-Pierre Petit, Michel Peyret, Michel Pillier, Rafael Poch, Michel Portal, Thomas Posado, Gabriel Puricelli, Gérard Raiser, Amir Ramses, Guy Ratane-Dufour, Alberto Riboletta, Anne-Cécile Robert, Roberto Robertelli, Ruy Rodrigues Da Silva\*, Maria Graziella Rodriguez, Michel Rogalski, Régis Roquetanière, Alain Ruscio, Claude Sam\*, Otavio Santos, Emmanuel Saussier, Scribrouge, Youssef Seddik, Luis Sepulveda, Marc Silberstein, Patrick Silberstein, João Silveirinho, Karim bey Smail, Claude Soufflet, Laurent Tarillon, Matthias Tavel, Paulo Telheiro, Antoine Thivel, Patrick Trannoy, Sophie Troubac, Denis Troupenat, Alain Uguen, Bernard Uguen, Rémi Uzan, Bruno Valentin, Jérôme Valluy, Jean-Robert Velveth\*, Christophe Ventura, Marie-Christine Vergiat, Michèle Vianès, Claire Villiers\*, Paul Vincent, Eugenio Raul Zaffaroni, Louis Weber, Louie Wyler, Olivia Zemor, Laure Zudas, Nadine Zuili…*

*\*Hélas décédé-es*

**Et en plus, sur notre site, des textes et graphismes d’autres auteurs :**

*Paul Alliès, René Assandri, Jean-Pierre Berlan, Jean-Marie Berniolles, Jean-Christophe Bonté, Jean-Bricmont, Etienne Chouard, Pascal Colrat, Jeremy Corbin, Marc Dolez, Jérôme Guedj, André-Jacques Holbecq, Etienne Imer, Raoul-Marc Jennar, Monica Karbowska, Jean-Jacques Lemarchand, Maurice Lemoine, Herwig Lerouge, Henri Maler, Maurice Martin, Patrick Mignard,*

*Marie-José Mondzain, Christophe Ramaux, Serge Regourd, Emir Sader, Joël Yoyotte-Landry, Philippe Zafirian, Didier Zuili …*

**Elles/ils ont participé aux cafés-débats de La Banquise :**

*Paul Alliès, Clémentine Autain, Géraldine Biaux, Hamida Bensadia, Jean-Pierre Berlan, Agnès Bertrand Jean-Christophe Bonté, Claude Boucher, Camille Cabral, Etienne Chouard, Eric Coquerel, Alexis Corbière, Michèle Dessenne, Jean-Claude Fiemeyer, Geneviève Geay, Susan George, Jean-Luc Gonneau, Jérôme Guedj, Eric Halphen, Pierre Henry, Diana Johnstone, Monika Karbowska, Olivier Keller, Suzanne Körösi, Jeannick Le Lagadec, Michel Lefebvre, Jean-Pierre Lefèvre, Henri-Georges Lefort, Laurent Levard, Pascal Lusso, Marc Mangenot, Fernanda Marruchelli, Fatiha Mlati, Temir Porras, Eduardo Olivares, Ismaël Omarjee, Ruy Rodrigues Da Silva, Marco Antonio Rodrigues Dias, Dominique Rousseau, ChristianeTaubira*

Bonus : Glanés dans le Journal People de Benoist Magnat







Consultez notre site

[www.la-gauche-cactus.org/SPIP](http://www.la-gauche-cactus.org/SPIP)

Des textes, des idées, tous les numéros de la Banquise et de l’humour en plus !